

Double mur: règles à observer

Règles à observer:

1. Stabilité de la structure porteuse

Pour que l'ancrage de la paroi externe soit efficace, il faut que l'ensemble de la structure porteuse du bâtiment soit absolument stable, aussi bien à l'égard des forces qui s'exercent verticalement (tassement des fondations, ouvrages élastiques de soutien, etc.) qu'horizontalement (vent, séismes, poussée des terres).

2. Indépendance de la paroi externe à l'égard de la structure porteuse

L'ancrage ne se fera qu'au moyen de pièces d'ancrage spéciales pour murs à double paroi, disposées correctement. On ne tolérera ni pont de mortier, ni appui de panne sur la paroi externe, ni lien solidaire entre châssis de fenêtre et paroi externe.

3. Structure de la paroi externe

On tiendra compte des effets des variations de température lors-qu'on déterminera l'épaisseur de la paroi externe, la disposition des joints de dilatation et de retrait, ainsi que la construction des baies.

4. Disposition des ancrages et des armatures

Il est essentiel que les ancrages soient correctement choisis, dimensionnés et disposés pour que la paroi externe puisse répondre aux efforts du vent, assurer sa stabilité et se libérer des contraintes internes. Des armatures horizontales ou verticales, ou encore conjuguées, assument et répartissent les sollicitations concentrées.

5. Performances requises, relevant de la physique appliquée aux constructions

Le calorifugeage voulu ne doit pas rester dans le domaine de la théorie, mais passer à celui des réalités, grâce à une exécution sans faille. On évitera les ponts thermiques et les phénomènes de diffusion de vapeur seront examinés lors de l'étude des projets.

6. Avant-toits et autres moyens de protéger le couronnement du mur

Il est nécessaire de protéger le couronnement de la paroi externe contre la pluie. A cet égard, la meilleure solution est un avant-toit aussi grand que possible, qui met le haut de la façade à l'abri de la pluie chassée par le vent en cas d'orage. S'il s'agit d'un toit plat surmonté d'un parapet on recouvrira ce dernier de façon suffisamment large et l'on prévoira un dispositif étanche retenant l'eau entraînée par le vent ascendant.